



DIPLÔME

Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

Code : MR12401A



Niveau d'entrée : Bac + 3, Bac + 4

Niveau de sortie : Bac + 5

ECTS : 120

Déployabilité

Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

- Développer des capacités opérationnelles et stratégiques pour piloter efficacement des établissements de santé.
- Développer des compétences multidisciplinaires intégrant les aspects financiers, managériaux, juridiques, technologiques, et de qualité.
- Acquérir des aptitudes pour répondre aux défis actuels et futurs du secteur de la santé en adoptant des approches innovantes.

Compétences et débouchés

Le master Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux offre une palette de compétences et de capacités nécessaires aux gestionnaires responsables et aux directeurs et directrices des établissements de santé pour assurer une gestion efficace, éthique et responsable.

Compétences visées :

- Acquérir une compréhension approfondie des principes et des outils de la comptabilité, de la gestion financière et du contrôle de gestion appliqués aux établissements de santé et apprendre à les appliquer pour un pilotage stratégique.
- Développer des capacités à appliquer les concepts et les outils managériaux au contexte spécifique des organisations de santé, en se familiarisant avec des notions fondamentales comme les dynamiques organisationnelles ou le leadership et en intégrant une réflexion éthique dans ses pratiques managériales.
- Acquérir les compétences nécessaires pour une gestion stratégique des ressources humaines, notamment à travers une connaissance du droit du travail et l'usage des outils adaptés pour la planification des effectifs, la gestion des compétences, et la mise en œuvre de politiques de rémunération attractives et équitables.
- Acquérir une compréhension approfondie du cadre réglementaire régissant les établissements de santé, et développer des capacités à appliquer ce cadre dans des contextes pratiques pour gérer les responsabilités légales et déontologiques.
- Acquérir les compétences nécessaires pour mettre en place et piloter des démarches d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques, en s'assurant de l'engagement de l'ensemble des parties prenantes pour améliorer les résultats et la satisfaction des usagers.
- Développer les capacités nécessaires pour élaborer des stratégies d'établissements et de services qui répondent aux besoins des usagers tout en optimisant les ressources disponibles, l'ensemble tenant compte du cadre et des évolutions réglementaires.
- Acquérir les compétences nécessaires pour gérer le changement et favoriser l'innovation dans les établissements de santé, notamment à travers le pilotage de projets de transformation qui répondent aux défis actuels et futurs du secteur de la santé.

La formation est dispensée selon des modalités différentes selon le site de déploiement (se référer aux modalités indiquées par site de déploiement).

Au centre Cnam Paris, la formation est en Hors Temps de Travail (HTT), selon des modalités hybrides (des séances exclusivement en distanciel et des séances exclusivement en présentiel).

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Obtenir une note d'au moins 10/20 dans chaque UE et obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque UA (mémoire de fin d'études et rapport de stage si stage).

Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

Voir les modalités d'évaluation de chaque UE/UA.

Prérequis et conditions d'accès

Le Master se fait en deux ans (M1 et M2) et s'adresse principalement pour la première année (M1) :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence GESMS Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans le domaine de la spécialité du Master Gestion des établissements sanitaires ou médico-sociaux.

- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le Master Gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Pour l'accès direct à la deuxième année (M2), pourront être admises :

- les personnes titulaires d'un diplôme bac + 4 dans le domaine de la spécialité du Master Gestion d'établissements sanitaire ou médico-sociaux
- les personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 4 dans un domaine de formation compatible avec le Master Gestion d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

Outre ces conditions d'accès, le recrutement des candidats se fait sur la base de l'étude des dossiers (phase obligatoire) et d'un entretien complémentaire facultatif (sur proposition du responsable de la formation).

Les personnes ne disposant d'aucune expérience dans les établissements sanitaires ou médico-sociaux doivent réaliser un stage d'au moins 4 mois en M1 de préférence ou en M2 (hors formation en alternance ou contrat de professionnalisation).

Attention: L'entrée dans le cycle M1 fait l'objet d'un numerus clausus. Ce numerus clausus est fixé à 30 candidat(e)s.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

42363

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

[Management et stratégie](#)

[Politique de santé](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Master](#)

Code NSF

331 - Santé

Codes ROME

Directeur général / Directrice générale d'établissement public[M1301]

Directeur général adjoint / Directrice générale adjointe d'établissement public[M1301]

Formacode

Encadrement management [32154]

Code du parcours

MR12401

Modules d'enseignement

M1

- [Comptabilité analytique des établissements de santé](#)
- [Comptabilité et analyse financière des établissements de santé](#)
- [Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux](#)
- [Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé](#)
- [Management des organisations de santé](#)
- [Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux](#)
- [Problématiques juridiques dans les établissements de santé](#)
- [Projet de fin d'études](#)

M2

- [Anglais professionnel](#)
- [Conduite du changement dans les établissements de santé](#)
- [Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé](#)
- [Evaluation médico-économique appliquée](#)
- [Fondamentaux d'économie de la santé](#)
- [Français langue étrangère : parcours collectif](#)
- [Français langue étrangère: parcours personnalisé d'apprentissage](#)
- [Initiation à la langue et culture arabe, parcours collectif](#)
- [Introduction à la langue des signes française \(LSF\) et à la culture Sourde](#)
- [Projet fin d'études](#)
- [Prospective en santé](#)
- [Qualité, certification et gestion des risques dans les établissements de santé](#)
- [Russe en parcours d'apprentissage personnalisé](#)
- [Stratégies des établissements](#)
- [Systèmes d'informations et e-santé](#)
- [Systèmes de santé et cadre juridique des établissements](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques

MR124B11

Contribuer à la transformation en contexte professionnel

MR124B41

Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion adaptés au secteur

MR124B71

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

MR124B21

Élaborer une vision stratégique adaptée au secteur

MR124B51

Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité adaptées au secteur

MR124B81

Communiquer en contexte professionnel

MR124B31

Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion adaptées au secteur

MR124B61

**Développer une culture
managériale et
organisationnelle liée au
secteur**

MR124B91

**Accompagner les
comportements et postures
au travail**

MR124BA1